

*Eldorado Nucléaire Limitée*

pas aller de l'avant sans avoir acquis cette compétence. Puisque nous ne l'avons pas, nous devrions attendre.

Et il ne s'agit là que des déchets fortement radioactifs. Pour ce qui est des déchets à faible radioactivité, le problème est beaucoup plus grave en termes quantitatifs puisqu'il existe plus de cent millions de tonnes de déchets de ce genre. Les sociétés minières produisent des déchets d'uranium et, parmi celles-ci, la société Eldorado se trouve aux premiers rangs. Ces déchets miniers ne sont pas entreposés comme ils devraient l'être. Le public n'est pas adéquatement protégé. J'ai rencontré des gens de la région du lac Paudach près de Bancroft, en Ontario. Il y a là-bas de vieux déchets miniers depuis des décennies; ils y ont été laissés avant que la Commission de contrôle de l'énergie atomique n'impose au moins certaines mesures de nettoyage après le fait. Elles n'étaient peut-être pas suffisantes, et certains déchets sont entreposés aujourd'hui; cependant, ces vieux déchets miniers sont encore là et ils ne sont pas entreposés adéquatement.

Ce n'est là qu'un bien petit exemple d'inaction au sujet d'un problème sur lequel on ferme les yeux depuis longtemps. La société tire des bénéfices d'une mine et laisse la responsabilité des déchets miniers au public. Le contribuable doit payer de sa poche pour y remédier. C'est justement ce qui ressort du projet de loi à l'étude aujourd'hui. Cette société sera privatisée si le gouvernement met à exécution son projet mal inspiré. Qu'advient-il de la responsabilité en matière d'élimination ou de gestion de déchets pour les milliers d'années à venir? Les bénéfices vont aller aux propriétaires de cette société et la responsabilité ira à l'ensemble des contribuables, qu'ils puissent ou non se le permettre. Cela me semble extrêmement injuste. C'est finalement le public qui doit payer la note pour tout ce qui ne se comptabilise pas en dollars comme la maladie, la mort prématurée, les perturbations que vivent les localités situées à proximité de mines ou d'installations de transformation. Il y a donc de nombreuses raisons valables de s'inquiéter tout au long du processus.

Je voudrais attirer l'attention sur quelques raisons précises. Bien entendu, une bonne partie de la production d'Eldorado a servi à des fins militaires. Cela est censé avoir cessé en 1972 puisque nous avons conclu une entente en vertu de laquelle notre uranium ne doit servir qu'à des fins pacifiques. Dans les faits, contrairement à nos intentions nous avons contribué à la prolifération de sorte que notre uranium sert à des fins militaires de deux façons principales, ce qui va à l'encontre des engagements que nous avons pris publiquement. Je pense d'une part au processus d'enrichissement de l'uranium à des fins militaires et pour alimenter les réacteurs nucléaires qui produisent de l'électricité. Sur six livres d'uranium traité, une seule est utilisée au Canada pour produire de l'électricité. Les cinq livres qui restent, ce qu'on appelle l'uranium épuisé, peuvent par la suite être transformés en plutonium pour produire des armes.

L'uranium des mines de la société Eldorado que le Canada exporte vers la France est traité de cette façon. Les Français testent dans l'atmosphère, à des fins militaires, ce dérivé de l'uranium appauvri, ce qui va à l'encontre de toutes nos ententes selon lesquelles il est interdit de faire exploser des armes nucléaires dans l'atmosphère. Le Canada procède encore à de tels essais et c'est le genre de questions que nous devrions nous poser. Pourquoi devrions-nous utiliser cette ressource à des fins

destructives? Pourquoi devrait-elle être utilisée de façon à causer des cancers, des malformations congénitales et des décès prématurés chez un grand nombre de personnes?

L'histoire d'Eldorado recèle d'autres scandales. Cette société a été l'un des principaux intervenants dans le complot ourdi par le cartel de l'uranium dans les années 1970 pour faire monter le prix de l'uranium après une baisse provoquée par la perte des marchés américains. Ce cartel infâme était protégé par certaines des pires lois sur la censure que nous ayons jamais eues au pays. Il n'y a jamais eu de compte rendu en bonne et due forme de ce qui s'était passé. Le gouvernement a créé la commission Bertrand, qui a produit un rapport.

Les membres du parti ministériel, qui étaient alors dans l'opposition, avaient exigé que le rapport soit publié, parce que le scandale remonte à l'époque du gouvernement libéral. Le gouvernement conservateur, qui avait protesté à ce moment-là et qui réclamait la publication du rapport, a maintenant le pouvoir d'agir et de déposer le rapport afin que nous sachions enfin ce qui s'est passé durant cette période. Tout comme d'autres l'ont fait, j'exhorte le gouvernement à passer aux actes. J'espère qu'il aura la sagesse de nous dévoiler toute l'information pertinente.

• (1720)

Eldorado Nucléaire mène d'importants travaux en Saskatchewan. Le groupe d'étude du caucus du Nouveau parti démocratique a récemment tenu à Saskatoon des audiences durant lesquelles ont comparu de nombreux groupes d'environnementalistes de la Saskatchewan, l'association minière ainsi que des gens représentant les deux points de vue. Une des principales préoccupations évoquées concernait l'extraction prévue de l'uranium au lac Wollaston.

Il est proposé de creuser trois nouvelles mines d'uranium en-dessous du lac Wollaston, qui n'est pas très profond. C'est un lac très fragile et les gens qui connaissent la région ne croient pas qu'il soit possible d'empêcher l'uranium de pénétrer le lac lui-même. En fait, le lac est le lieu d'une pêche commerciale importante pour l'économie de la région. Et pourtant on prévoit encore permettre l'extraction de l'uranium dans cet environnement extrêmement fragile.

Je suis choquée, je le répète, qu'on ne cherche pas des solutions de rechange. Toutes ces préoccupations sont soulevées alors que la durabilité de l'exploitation est hypothétique. Le gouvernement fédéral lui-même a approuvé le rapport de la commission Brundtland sur le développement et l'environnement. La Saskatchewan et toutes les autres provinces canadiennes ont appuyé ces recommandations en principe. Or, ces recommandations disent bien que les décisions économiques à prendre doivent tenir compte des dépenses qu'entraînent les dégâts infligés à l'environnement.

Cela revient à soupeser rigoureusement toutes les dépenses écologiques et médicales, tous les coûts d'élimination des déchets qu'occasionne l'exploitation de l'uranium. C'est-à-dire tout ce dont on n'a pas tenu compte dans la décision qu'on vient de prendre maintenant. Je soupçonne que bon nombre de décisions, sinon toutes, concernant l'ouverture de nouvelles mines, la construction de nouvelles usines et la transformation plus poussée de ce produit seraient une absurdité économique si on se donnait la peine de dresser le bilan des dégâts écologiques qui en résultent. Rien que pour des raisons strictement